



EUROPEAN UNION



EU MISSIONS

ADAPTATION TO CLIMATE CHANGE



Charte

Mission «Adaptation au changement climatique»

Remarque: le secrétariat de la mission évaluera l'engagement des régions et des communautés, telles que les autorités locales, grâce aux réponses et éléments probants fournis dans le cadre de l'[enquête EU Survey](#). Sur cette base, les régions et les autorités locales seront invitées à signer la charte de mission.

Pourquoi rejoindre la mission?

En adhérant à la charte et aux efforts déployés dans le cadre de la mission «Adaptation au changement climatique», votre région intégrera une communauté de pratiques en matière d'adaptation au changement climatique et aura la possibilité de travailler en réseau et d'échanger avec d'autres régions et communautés en Europe.

Un forum annuel de la mission permettra de favoriser des échanges dynamiques, de partager des expériences, de faire le point sur les progrès accomplis collectivement dans la réalisation des objectifs de la mission et de contribuer à orienter ses actions.

En signant la charte, vous aurez également accès aux services de la plateforme de mise en œuvre de la mission, qui sera opérationnelle début 2023. Ces services comprendront:

- une aide pour accéder aux connaissances et aux méthodes en matière d'évaluation des risques climatiques;
- l'accès à des exemples de bonnes pratiques provenant d'autres régions et à des informations sur les résultats de la recherche les plus récents;
- le soutien à l'établissement de liens entre ces exemples et résultats de la recherche et les plans d'adaptation, feuilles de route ou voies d'adaptation locaux;
- l'accès aux outils, exemples et bonnes pratiques pour interagir et dialoguer avec les citoyens;
- des conseils sur les sources de financement publiques et privées possibles pour l'adaptation.

Comment pouvez-vous participer?

Les représentants des régions et communautés, telles que les autorités locales, seront signataires de la charte de mission.

La charte n'est pas contraignante. Toutefois, en la signant, vous affirmez votre volonté de coopérer et d'harmoniser vos intentions avec celles d'autres signataires, de mobiliser des ressources et de déployer des activités dans votre région pour atteindre les objectifs en matière d'adaptation.

D'autres entités, telles que des instituts de recherche, des entreprises ou des organisations non gouvernementales, peuvent approuver la charte pour affirmer leur soutien à la mission.

Pour en savoir plus

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter EU-CLIMATE-ADAPTATION-MISSION@ec.europa.eu.

Charte de mission

Je soussigné(e), représente une région ou une autorité locale devant s'adapter au changement climatique.

L'autorité que je représente est déterminée à œuvrer en faveur de la résilience au changement climatique d'ici à 2030.

L'autorité que je représente est déterminée à stimuler les efforts en matière d'adaptation aux niveaux régional et local en associant les citoyens au processus décisionnel et en encourageant les investissements de sources publiques et privées.

L'autorité que je représente est disposée à entreprendre certaines des actions suivantes afin de créer les conditions nécessaires pour parvenir à la résilience au changement climatique et de soutenir la mission «Adaptation au changement climatique»:

- utiliser les meilleures connaissances disponibles pour réaliser des évaluations des risques climatiques dans notre région et veiller à ce que tout le monde ait accès aux résultats;
- utiliser ces connaissances pour soutenir les citoyens, les entrepreneurs, les scientifiques et les décideurs politiques dans la conception d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique et dans leur mise en œuvre;
- concevoir des trajectoires permettant à nos régions de devenir résilientes au changement climatique d'ici à 2030;
- associer les citoyens au processus décisionnel et leur permettre de participer à l'expérimentation ou à l'évaluation de différentes solutions d'adaptation;
- mobiliser des ressources et déployer des activités dans notre région pour atteindre les objectifs en matière d'adaptation;
- soutenir la démonstration et le déploiement de solutions d'adaptation au changement climatique;
- participer à des échanges d'expériences et à des activités de collaboration avec d'autres régions;
- faire le point sur les progrès accomplis collectivement dans la réalisation des objectifs de la mission et contribuer à adapter son déroulement et à orienter ses actions.